

Déroulement

Afin d'éviter un freinage trop brusque, le pilote décide de quitter la piste 25 sur la gauche par la voie de roulage G (voir figure 1). Il aperçoit deux rangées de lampes bleues et choisit de rouler du côté droite de la rangée de droite en remontant le parking « Link ». Le cheminement de l'avion se poursuit de façon rectiligne sans que le pilote ne remarque qu'il roule alors sur une voie prévue pour les véhicules terrestres.

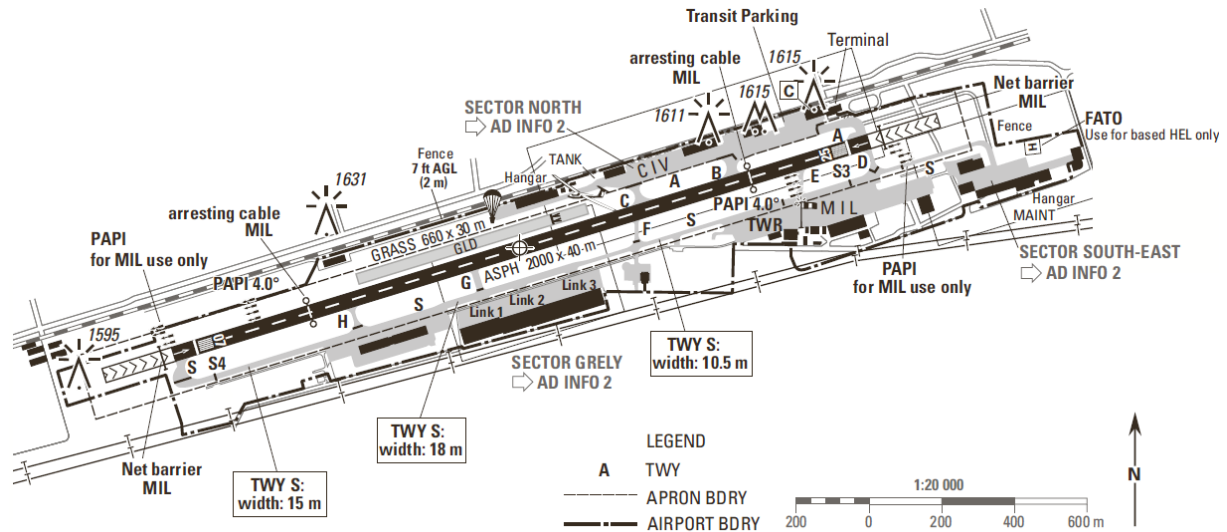


Figure 1: Carte d'aérodrome de Sion, du recueil VFR LSGS AD INFO 1 (13/16 DEC 08), adaptée par le SESE

Le contrôleur signale l'erreur de cheminement au moment où l'aile gauche heurte deux panneaux de signalisation placés l'un derrière l'autre. L'avion continue son roulage et rejoint le parking nord par la voie de roulage F où le pilote informe le responsable du tarmac.

Berne, 5 avril 2017

Service suisse d'enquête de sécurité